



Association Cantonale des Musiques Valaisannes –
ACMV - Kantonaler Musikverband Wallis - KMWV

Procès-verbal de la 147^{ème} Assemblée générale

Date : Samedi 8 mars 2025
Lieu : Martigny, Les Alambics
Présidence : Christian Bohnet
Participants : 134 sociétés, représentées par 215 délégué-e-s
Scrutateurs : Sarah Köppel, Ludivine Lambiel
Horaire : 10h00 – 12h40

1. Bienvenue

Christian Bohnet, Président, ouvre la 147^{ème} Assemblée générale de l'Association Cantonale des Musiques Valaisannes (ACMV). Il remercie l'Harmonie Municipale de Martigny et son Président Jonathan Bochatay pour l'organisation de l'Assemblée générale de notre association et l'animation musicale qui sera proposée au terme de l'assemblée. Il relève encore que cette assemblée a cette année une saveur particulière, puisque sera la dernière pour lui au titre de Président de l'Association.

Il invite l'Harmonie Municipale de Martigny, dirigée par Dany Rossier, à jouer Marignan, l'hymne valaisan, dans sa nouvelle version.

Le Président constate que l'assemblée est valablement constituée, conformément à l'article 13.1. de ses statuts, et qu'elle peut dès lors délibérer.

Suite à la communication tardive d'une société, il propose d'ajouter au point 9 de l'ordre du jour une rubrique « Admissions-Démotions ».

➡ **Soumis au vote, l'ordre du jour est accepté tel que proposé, à l'unanimité des délégué-e-s présent-e-s.**

Au terme de son message d'introduction, **Christian Bohnet** salue les invités et personnalités qui honorent notre association en assistant à son assemblée annuelle, notamment :

- Mme **Muriel Favre-Torelloz**, Présidente du Grand Conseil
- Mme **Sandra Moulin-Michellod**, Conseillère communale
- M. **Alain Dubois**, Chef du Service de la culture à l'État du Valais
- Mme **Luana Menoud-Baldi**, présidente de la Direction de l'Association Suisse des Musiques (ASM)
- Mme **Muriel Favre-Torelloz**, présidente du Grand Conseil
- Mme **Sandra Moulin-Michellod**, conseillère communale

- Herr **Hans Seeberger**, Vertreter der Verbandsleitung der Schweizer Musikverband
- Mme **Monique Pidoux-Coupry**, présidente de la SCMV
- Mme **Béatrice Currit**, co-présidente de l'ACMN
- Mme **Laurence Guénat** et M. **Raphaël Dévaud**, présidente et vice-président de la SCMF
- M. **Jean-Luc Perriard**, membre du comité de la FMJ
- M. **Sébastien Chételat**, Président de l'ARDM
- M. **Jean-Maurice Delasoie**, Président d'honneur de l'ACMV
- Herr **Daniel Ambord**, Ehren-Vizepräsident des KMVW
- MM. **Léo Clausen, Marcel Vernay, Maurice Vaudan, Georges Roduit**,
- Mme **Margrit Picon**, Membres d'honneur de l'ACMV
- Frau **Denise Schinner**, Präsidentin OMV
- Mmes **Brigitte Veuthey-Jacquemoud** et **Mireille Morisod**, vice-présidente et membre du comité AVMVR
- M. **Dominique Robyr**, Président FMBV
- M. **Jean-Marc Michaud**, Président FFDC
- M. **Guy Defayes**, Président FFLRC
- Herr **Peter Grand**, Präsident BMVLeuk
- Herr **Benjamin Zenhäusern**, Vizepräsident BMV Brig
- M. **René Garraux**, banneret fédéral
- M. **Mike Lambiel**, banneret cantonal

Le Président tient à excuser les personnalités suivantes :

- Mme **Béatrice Meichtry**, Présidente de la délégation valaisanne à la Loterie Romande
- M. le **Colonel Philipp Wagner**, Commandant du Centre de Compétence pour la Musique Militaire à Aarau
- M. **Thierry Debons**, Directeur du Conservatoire cantonal de Musique

Intervention de Mme Sandra Moulin-Michellod, Conseillère communale à Martigny, en charge des affaires culturelles, sociales et du tourisme :

Madame Moulin-Michellod rappelle que la musique est un langage qui unit et relie et, qu'à ce titre, elle remercie les musiciennes et musiciens pour tout ce qu'elles et ils apportent à leur ville ou village.

Elle relève le soutien de la Ville de Martigny à tous les acteurs culturels locaux, par la mise à disposition d'infrastructures adaptées et un soutien marqué aux activités culturelles dévolues à la jeunesse.

Enfin, Madame Moulin-Michellod rend un hommage particulier au président Christian Bohnet, issu d'une famille de musiciens martignerains, pour tout le rayonnement qu'il a apporté à sa ville de Martigny, en Valais, en Suisse romande et dans l'ensemble de la Suisse.

2. Hommage aux défunts

Les délégués et invités sont invités à se lever pour l'hommage aux défunts des sociétés de musique de l'ACMV. Le Président lit un poème de circonstance en mémoire et à l'honneur des disparus. Il insiste plus particulièrement sur le destin tragique des trois musiciens de l'Écho

des Glaciers de Vex, emportés dans une tragédie hivernale et de Christophe Claivaz, vice-président de l'ACMV, trop tôt disparu en juillet 2024.

L'Harmonie de Martigny, dirigée par Dany Rossier, accompagne ce moment d'émotion d'un morceau de circonstance.

3. Contrôle des présences

Les contrôles à l'entrée montrent que 134 sociétés sur un total de 153, représentées par 215 délégué-e-s participent, à l'Assemblée générale de notre association. La majorité absolue est ainsi établie à 108 suffrages.

Le Président **Christian Bohnet** rappelle que, selon l'article 16.2. des statuts, le vote à bulletin secret peut être demandé par le comité ou le quart des délégué-e-s.

➡ **Le vote à bulletin secret n'étant pas demandé, l'assemblée décide à l'unanimité que les décisions seront prises à main levée.**

4. Nomination des scrutateurs

Mmes **Sarah Köppel**, d'Albinen et **Ludivine Lambiel**, d'Isérables sont nommées comme scrutatrices.

5. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 mars 2024 à Lens

➡ **Le procès-verbal, mis à disposition sur le site de l'ACMV et dans la brochure d'invitation, est accepté tel que rédigé.**

Le Président remercie Jean-Claude Savoy, rédacteur du PV, pour la qualité de son travail.

6. Rapports

6.1. Rapport du Président

Pour son dernier rapport présidentiel, **Christian Bohnet** revient tout d'abord sur l'année 2024, contrastée à maints égards :

- Le comité s'est réuni à dix reprises, en alternance entre le Haut et le Bas-Valais.
- En sus, il a organisé deux séances d'information à propos du logiciel Hitobito de l'ASM destiné à la gestion des membres.
- Suite au décès de Christophe Claivaz, le comité s'est réorganisé en se répartissant l'important volume de tâches qu'il accomplissait pour notre association.
- En tant que président de l'ACMV, Christian Bohnet a représenté notre association à de nombreuses manifestations. Il relève, notamment, la remise du prix Stephan Jaeggi à Arsène Duc, le 24 février 2024. Il salue encore la venue en Valais de la finale suisse du Swiss Windband Award, le 13 septembre 2024, à Viège.
- Enfin, l'année 2024 a été année de Fête Cantonale. Celle-ci a eu lieu à Crans-Montana, le 8 et 9 juin. Au nom du comité de l'ACMV, Christian Bohnet tient à féliciter le comité

d'organisation, présidé par Jean-Claude Savoy, membre du comité de l'ACMV et président de sa commission musicale.

Dans le second volet de son intervention, **Christian Bohnet** revient sur les événements marquants qui ont jalonné son parcours présidentiel à l'ACMV :

- Christian Bohnet est entré au comité lors de l'Assemblée générale tenue à Lens, en 2009.
- En 2014, il s'est trouvé au cœur de l'organisation de la fête cantonale, comme président de l'Harmonie municipale, membre du comité de l'ACMV et vice-président du comité d'organisation.
- En 2017, Christian a accédé à la coprésidence de l'ACMV partagée avec Hans Seeberger lors de l'AG extraordinaire tenue à Sierre, puis à sa présidence lors l'Assemblée générale ordinaire tenue à Vouvry.
- Les années 2020 à 2021 ont été particulièrement difficiles avec l'arrivée du COVID et toutes ses conséquences sur la vie des sociétés de musique. Le comité de l'ACMV a suivi l'évolution de l'actualité semaine après semaine et a fait paraître durant toute la période des directives sûres et actualisées à l'ensemble des sociétés.
- En 2020, **Christian Bohnet** a fait partie du comité de campagne qui a permis l'accession en août 2020 de Luana Menoud-Baldi à la Présidence de l'ASM. Ce fut pour toute la Romandie une immense satisfaction.

Le Président **Christian Bohnet** relève encore quelques défis auxquels notre association devra se confronter :

- En deux ou trois ans, la composition du comité a fortement changé. Il sait pouvoir compter sur ses nouveaux membres pour que l'ACMV continue son chemin dans la voie qui est celle de la qualité et du service aux membres.
- La formation des jeunes, qui est au cœur des préoccupations de chaque société. La possibilité de reconnaître une école de musique ACMV pour l'ensemble du Valais Romand se profile, grâce à l'ouverture de M. Alain Dubois, chef du Service de la Culture.
- 2027 sera l'année du 150^{ème} anniversaire de l'ACMV. Il est prêt à s'engager dans la mise en place de cet anniversaire marquant. L'AD de l'ASM aura lieu cette même année en Valais.
- 2029 sera l'année de la prochaine fête cantonale. Une candidature est toujours attendue. Idéalement, elle devrait provenir du Bas-Valais.

Christian Bohnet met un terme à son dernier rapport présidentiel en remerciant toutes les personnes qui l'ont soutenu et accompagné dans sa tâche :

- Les membres successifs des comités ;
- Les Conseillers d'État Roberto Schmid, Christophe Darbellay, Mathias Reynard ;
- Les Chefs du Service de la Culture, Jacques Cordonier, Alain Dubois ;
- Les Présidentes et Présidents du Parlement Cantonal ;
- Les Présidentes et Présidents des Associations cantonales romandes et tessinoise ;
- L'ensemble des comités, musiciennes et musiciens, qui lui ont accordé leur amitié et leur confiance tout au long de son mandat.

C'est une assemblée debout qui salue par de longs applaudissements le dernier rapport présidentiel du Président Christian Bohnet.

6.2. Rapport de la commission musicale

La commission musicale de l'ACMV s'est réunie à 4 occasions durant l'année 2024. Ses travaux se sont concentrés sur les domaines suivants :

- Fête Cantonale des Musiques Valaisannes 2024, Crans-Montana
- Examens ASM
- Organisation d'un cours de défilé destiné aux directeurs

Jean-Claude Savoy, rapporteur de la commission, insiste plus particulièrement sur les éléments liés à l'organisation de la Fête Cantonale des Musiques Valaisannes Crans-Montana 2024.

- Horaire des prestations devant le jury
La commission musicale a demandé à l'organisateur de tenir compte des directeurs actifs dans deux sociétés ou plus, mais aussi, dans la mesure du possible, des musiciens qui sont dans la même situation. Cette demande a été parfaitement satisfaite par le Comité d'Organisation Crans-Montana 2024.
- Prix spéciaux
Ils sont appréciés des sociétés, car ils permettent d'attribuer plus de mérites aux participants.
- Composition du jury
24 membres expérimentés ont jugé les productions en salle et 6 le concours de marche. La commission musicale avait engagé un membre supplémentaire, de manière à pallier à l'indisponibilité d'un membre.
- Répartition des sociétés par catégories

Formation	Nombre	Journée	Lieu
Harmonie 1	7	Samedi	Le Régent, Crans-Montana
Harmonie 2	8	Dimanche	Le Régent, Crans-Montana
Harmonie 3	9	Dimanche	Montana-Village
Harmonie 4	1	Samedi	Le Régent, Crans-Montana
Brass excel.	6	Dimanche	Martelles, Chermignon-d'en-bas
Brass band 1	8	Samedi	Martelles, Chermignon-d'en-bas
Brass band 2*	9	Samedi	Le Louché, Lens
Brass band 2	8	Dimanche	Le Louché, Lens
Brass band 3	14	Samedi	École primaire, Montana-Village
Fanfare 3	1	Samedi	Le Régent, Crans-Montana
Brass band 4	1	Samedi	Martelles, Chermignon-d'en-Bas
Prest. en salle	72		
Seul. défilé	3		
Total	75		

Jean-Claude Savoy termine son rapport en remerciant le président de l'ACMV, les membres du comité et de la commission musicale pour l'excellent travail effectué dans le cadre de la Fête Cantonale 2024.

Les autres thèmes abordés par la commission musicale figurent dans les documents mis à disposition pour l'Assemblée dans la brochure disponible sur le site.

6.3. Rapport du Service de la gestion des membres

Pour **Julien Schumacher**, responsable de la gestion des membres, la période 2024/2025 a été particulière :

- Dans le cadre de la mise en place de la fête cantonale, les délais de traitement des membres ont été prolongés. Des sociétés ont respecté l'échéance, fixée à fin novembre, alors que d'autres n'ont traité leur dossier qu'au terme des délais étendus.
- Ce retard a eu bien sûr une influence sur le traitement des commandes pour les vétérans. En conséquence, des médailles de vétérans ont été livrées par express au matin du festival grâce à la bienveillance, et aux efforts des gestionnaires des membres valaisans et de l'ASM ainsi qu'au fournisseur de médailles. Ce retard, engendré par 2 à 3 sociétés sur 154, a clairement été une charge supplémentaire pour tout le monde.
- Le comité de l'ACMV a pu remettre dans le Valais Romand et le Haut-Valais :
 - 75 et 57 médailles et le titre de vétéran cantonal pour 25 ans de musique,
 - 32 et 31 médailles de l'ASM avec le titre de vétéran fédéral pour 35 ans de musique,
 - 31 et 15 plateaux et médailles cantonales pour 50 ans d'activité et le titre de vétéran cantonal d'honneur,
 - 13 et 10 médailles et channes de la CISM pour 60 ans d'activité,
 - 3 et 0 médailles d'or ASM avec le titre de vétéran fédéral d'honneur pour 70 ans de musique à :
Georges Gaspadi de l'Abeille Riddes,
Gaëtan Mudry de la Fraternité Noës ,
Gabriel Schmidli des Gars du Rhône.
 - Soit un total de 267 médailles.
- D'un point de vue gestion des membres, le contrôles des membres a été effectué sur la base des listes Hitobito, complétées par les sociétés elles-mêmes. Cela a été un grand succès et il est à souligner qu'aucune erreur n'a été constatée.
- En été 2024, suite à la faillite de *Faude & Huguenin*, il avait été prévu avec les comités des fédérations romandes de définir un nouveau fournisseur de médailles pour les distinctions de 25 et 50 ans. Un stock permettant d'assurer encore la saison 2025 a pu être décelé par nos amis neuchâtelois. Les discussions pour la frappe 2026 sont encore en cours.
- En automne 2024, la « marche à suivre pour compléter le dossier de la société » qui correspond à la checklist a été mise à jour. Ainsi, toutes les informations liées aux membres seront introduites et extraites de la base de données dans Hitobito. Les carnets de musiciens montrent cependant encore leur utilité, car beaucoup d'informations ne sont pas cohérentes.
- Les deux séances d'information organisées à Collonges et Chamoson en octobre 2024 ont permis de montrer les modifications apportées et de répondre aux questions posées.
- Pour **Julien Schumacher**, le respect des délais de traitement des dossiers est capital, car le comité ne peut organiser la suite de son travail que lorsque toutes les sociétés ont fait leur part du travail, notamment :
 - Commandes des médailles pour les vétérans
 - Organisation des examens ASM et demandes de subventions y relatives

- Demandes de subvention à la Loterie Romande

A terme de sa présentation, **Julien Schumacher** remercie l'ensemble des gestionnaires de logiciel Hitobito pour leur engagement, en sus de leur activité de musicien-ne.

6.4. Approbation et décharge

Suite à la présentation des rapports d'activité, la parole n'est pas demandée.

➡ **Les trois rapports sont acceptés à l'unanimité des voix exprimées.**

Intervention de Mme Muriel Favre-Torelloz, président du Grand Conseil :

*Mme **Muriel Favre-Torelloz**, Présidente du Grand Conseil fait part de son plaisir à assister aux assises annuelles de l'ACMV. Elle reconnaît tous les bienfaits que les sociétés de musique apportent à la cohésion de nos villes et villages, leur contribution à l'encadrement et à la formation de la jeunesse ainsi que leur constante évolution vers de plus en plus de qualité.*

***La Présidente** rappelle que le Parlement cantonal a toujours soutenu les initiatives culturelles par la mise à disposition de moyens financiers, mais aussi en créant les conditions-cadres nécessaires au développement culturel. Enfin, et au nom du Parlement cantonal, elle remercie l'ACMV pour toute son action, qui favorise le maintien des traditions et contribue ainsi à renforcer l'identité valaisanne.*

7. Comptes 2024

7.1. Le caissier de l'Association, **Marco Venetz**, présente les comptes 2024 :

- Comptes d'exploitation 2024 :

RECETTES	EINNAHMEN	2024	2023
ADMINISTRATION	VERWALTUNG		
Cotisations ACMV	Beiträge KMVW	22'628.00	22'748.00
Remboursement Cot. ACMV	Rückzahlung Beiträge KMVW	0.00	0.00
Cotisations ASM + SUISA	Beiträge SBV + SUISA	91'884.65	86'065.90
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10'000.00	10'000.00
Concert Swiss Army Central Band	Konzert Armeespiel	124.30	900.00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	630.00	1'005.00
Amendes	Bussen	3'200.00	4'400.00
Intérêts	Zinsen	0.00	0.00
Nos partenaires :	Unsere Partner :		
Loterie Romande		30'000.00	30'000.00
Sponsors (4)		5'500.00	5'314.05
Don divers	Diverse	0.00	500.00
TOTAL ADMINISTRATION	TOTAL VERWALTUNG	163'966.95	160'932.95
FORMATION	WEITERBILDUNG		
Contribution Loterie Romande	Beitrag Loterie Romande	194'000.00	185'100.00
Subventions Cours ASM	Subventionen SBV-Kurse	19'156.20	17'280.00
Cours direction	Direktionskurse	2'358.80	2'720.00
TOTAL FORMATION	TOTAL WEITERBILDUNG	215'515.00	205'100.00
Capital au 31.12			
EXTRAORDINAIRE	AUSSERORDENTLICHES		
Don Lot. Rom. Marignan	Spende Lot. Rom. Marignan	0.00	20'000.00
Forfait Fête Cantonale	Beitrag Kantonales Musikfest	5'000.00	0.00
Cont. Compositions FCM 24	Beiträge Auftragsk. KMF 24	11'682.00	0.00
TOTAL EXTRAORDINAIRE	TOTAL AUSSERORDENTLICHES	16'682.00	20'000.00
TOTAL RECETTES	TOTAL EINNAHMEN	396'163.95	386'032.95

DEPENSES	AUSGABEN	2024	2023
ADMINISTRATION	VERWALTUNG		
Médailles et insignes	Auszeichnungen	31'485.40	26'463.20
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA	90'767.65	88'621.92
Comité et Commission	Versammlungen & Vertretungen	18'530.25	15'369.55
Frais de bureau	Büromaterial	1'889.75	1'374.95
Administration et comptabilité	Administration & Buchhaltung	4'500.00	0.00
Achat de carnets de musiciens	Kauf Musikerpässe	258.50	0.00
Assemblées	Versammlungen	10'723.36	8'178.07
Frais de banque	Bankspesen	63.00	195.00
Assurances	Sachversicherung	434.70	393.00
Impôts	Steuern	0.00	0.00
Frais divers	Verschiedenes	0.00	0.00
Perte sur débiteurs	Debitorenverluste	4'500.00	0.00
Contributions concours et camps	Wettbewerbe und Lager	8'682.00	9'952.00
Contributions divers	Diverse Beiträge	1'688.50	1'320.85
TOTAL ADMINISTRATION	TOTAL VERWALTUNG	173'523.11	151'868.54
FORMATION	WEITERBILDUNG		
Cours ASM	SBV Kurse	12'180.00	17'280.00
Frais d'examens	Examenspesen	6'976.20	9'895.05
Cours LoRo	LoRo Kurse	191'400.00	179'600.00
Contributions cours direction	Dirigentenkurse	3'450.00	11'000.00
TOTAL FORMATION	TOTAL WEITERBILDUNG	214'006.20	217'775.05
EXTRAORDINAIRE	AUSSERORDENTLICHES		
FCM 2024 Crans-Montana	KMF 2024 Crans-Montana	22'656.80	1'500.00
Révision Marignan	Überarbeitung Marignan	20'000.00	0.00
TOTAL EXTRAORDINAIRE	TOTAL AUSSERORDENTLICHES	42'656.80	1'500.00
TOTAL DEPENSES	TOTAL AUSGABEN	430'186.11	371'143.59

- Résultat de l'exercice 2024 :

BENEFICE	GEWINN	-34'022.16	14'889.36
Augmentation réserve	Erhöhung der Reserven	0.00	-20'000.00
Utilisation réserve	Reservenverwendung	31'603.00	5'080.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	BETRIEBSERGEBNIS	-2'419.16	-30.64

- Compléments d'informations :

Divers éclaircissements sont apportés par le Caissier et le Président concernant des postes qui figurent dans les comptes, notamment :

- Montants dévolus aux frais de composition des pièces imposées de la Fête Cantonale des Musiques
- Prise en compte des frais d'établissements des comptes par le fiduciaire Marugg et Imsand, à Brig
- Dissolution d'une perte sur débiteur : Sponsor Boxer
- Utilisation de la réserve au bouclage

Bilan au 31.12.2024 :

ACTIFS	AKTIVEN	2024	2023
ACTIFS CIRCULANTS	UMLAUFSVERMÖGEN		
Banque Raiffeisen	Raiffeisen Bank	67'526.20	94'304.06
Débiteurs	Debitoren	400.00	400.05
Bons d'achat	Gutschein	1'400.00	3'500.00
Stock fanions	Lager Wimpel	1.00	1.00
Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	10'000.00	12'400.00
ACTIFS IMMOBILISES	LANGFRISTIGE VERMÖGEN		
Matériel informatique	Informatik	1.00	1.00
TOTAL ACTIFS	TOTAL AKTIVEN	79'328.20	110'606.11

PASSIFS	PASSIVEN	2024	2023
CAPITAUX ETRANGERS	FREMDKAPITAL		
Dettes à court terme	Kurzfristige Kreditoren	0.00	0.00
Créanciers	Kreditoren	579.20	2'334.95
Passifs transitoires	Transitorische Passiven	4'500.00	0.00
		5'079.20	2'334.95
CAPITAUX PROPRES	EIGENKAPITAL		
Capital au 31.12	Kapital per 31.12	42'748.16	42'778.80
Résultat net	Netto-Abschluss	-2'419.16	-30.64
Fonds de réserve	Reservefonds		
* Cours de musique	* Musikkurse	0.00	5'038.80
* Cours de direction	* Dirigentenkurse	12'720.00	12'720.00
* Fête Cantonale	* Kantonalmusikfest	12'600.00	18'564.20
* Fête Fédérale	* Eidgenössische MF	7'500.00	7'500.00
* Matériel informatique	* Informatik	1'100.00	1'500.00
* Marignan	* Marignan	0.00	20'000.00
* Diverse	* Diverse	0.00	200.00
		33'920.00	65'523.00
TOTAL PASSIF / PASSIVEN		79'328.20	110'606.11

7.2. Rapport de l'organe de contrôle

La fiduciaire Fidag SA, à Martigny, par courrier du 7 mars 2025, confirme ne pas avoir relevé d'éléments qui ne seraient pas conformes à la loi et aux statuts et recommande à l'assemblée l'acceptation des comptes 2024 tels que présentés.

7.3. Approbation et décharge

Le Président **Christian Bohnet** met en discussion les comptes 2024 de l'Association. La parole n'étant pas demandée, il les soumet au vote des délégués des sociétés.

➡ **Les comptes 2024 de l'ACMV sont acceptés à l'unanimité et décharge est ainsi donnée au comité.**

8. Finances 2025

8.1. Cotisations

Le Président, **Christian Bohnet**, propose la cotisation annuelle 2025, soit :

ACMV/KMVW : CHF 4.00

ASM / SBV : CHF 8.50

SUISA : CHF 6.90

➡ **Soumise au vote des délégués, la cotisation 2025 est acceptée telle que proposée, à l'unanimité.**

8.2. Budget 2025

Le Caissier, **Marco Venetz**, présente le budget 2025 de l'Association.

Ce budget est parfaitement en ligne avec les comptes 2024 et intègre directement la dépense concernant les frais fiduciaires.

Il prévoit des recettes à hauteur de CHF 378'500.00 pour des dépenses estimées à CHF 381'000.00. Le déficit prévisible est de CHF 2'500.00.

RECETTES	EINNAHMEN	2025	2024
Amendes	Bussen	3'000.00	1'000.00
Cotisations des membres	Mitgliederbeiträge	110'000.00	110'000.00
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10'000.00	10'000.00
Subsides ASM pour cours	Beiträge SBV für Kurse	20'000.00	20'000.00
Contribution LoRo	Beitrag Loterie Romande	30'000.00	30'000.00
Concert Swiss Army Band	Konzert Swiss Army Band	0.00	500.00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	500.00	1'000.00
Subvention cours trompette militaire	Beitrag Ausbildungskurse Militärmusik	0.00	500.00
Intérêts	Zinsen	0.00	0.00
Soutiens pour cours :	Beiträge für Kurse :		
* Loterie Romande		200'000.00	190'000.00
* Divers partenaires		5'000.00	6'000.00
TOTAL RECETTES / EINNAHMEN		378'500.00	369'000.00
DEPENSES	AUSGABEN	2025	2024
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA	90'000.00	88'000.00
Contribution cours direction	Direktorenkurse	8'000.00	10'000.00
Contribution concours et camps	Wettbewerbe und Lager	9'000.00	11'000.00
Cours de musique	Musikkurse	192'000.00	180'000.00
Cours ASM	SBV-Kurse	20'000.00	0.00
Médailles et insignes	Auszeichnungen	25'000.00	25'000.00
Comité et représentations	Versammlungen & Vertretungen	15'000.00	15'000.00
Fête Cantonale 2024	Kantonales Musikfest 2024	0.00	25'000.00
Administration et comptabilité	Administration und Buchhaltung	5'000.00	0.00
Achat de carnets de musiciens	Kauf Musikerpässe	1'000.00	1'000.00
Frais de banque	Bankspesen	500.00	500.00
Assemblées	Versammlungen	10'000.00	10'000.00
Assurances	Sachversicherung	500.00	500.00
Frais divers	Verschiedenes	5'000.00	5'000.00
TOTAL DEPENSES / AUSGABEN		381'000.00	371'000.00
RESULTAT 1		-2'500.00	-2'000.00
Utilisation de réserves :		0.00	0.00
RESULTAT D'EXPL. / BETRIEBSERGEBNIS		-2'500.00	-2'000.00

➡ **Le budget est accepté tel que présenté, à l'unanimité des votes exprimés.**

8.3. Budget 2025 : Informations complémentaires

Le Président, **Christian Bohnet**, apporte quelques informations complémentaires :

- Liste des participations financières de l'ACMV
Elle a été mise à jour et figure sur le site.
- Soutien Jeunesse et Musique
Des contributions très appréciables sont disponibles, à condition que les camps ou cours de musique soient certifiés par un moniteur J+M
- Soutien ASM pour les concours de solistes
Il est de CHF 1'000.00 pour le concours dont les lauréats sont éligibles au Swiss Windband Award.
- Soutien de la Loterie Romande
La Loterie Romande maintient son soutien aux camps de musique qui ont lieu en Valais. La demande doit être adressée avant le 5 mai 2025.
La Loterie Romande soutient par un montant de CHF 200.00 les élèves musiciens membres des sociétés et suivant des cours jusqu'à 18 ans révolus.
Elle apporte son soutien aux élèves directeurs pour un montant de CHF 500.00 par année.
La Loterie Romande apportera son soutien aux sociétés qui participeront à la FFM 2026, à Bienne.
Enfin, et pour rappel, elle attribue un montant de CHF 10'000.00 aux sociétés qui fêtent leur 100^{ème} anniversaire, CHF 15'000.00 pour leur 150^{ème} anniversaire.

Au terme de la présentation du budget 2025, le Président remercie la Délégation Valaisanne à la Loterie Romande pour le soutien régulier et très appréciable qu'elle apporte à l'Association Cantonale des Musiques Valaisannes en général et à ses sociétés en particulier.

Intervention de M. Alain Dubois, chef du Service de la Culture

M Alain Dubois, chef du Service de la Culture, adresse ses salutations et ses remerciements à l'ensemble des sociétés de l'ACMV pour leur action de maintien du lien social et d'encadrement de la jeunesse au profit de nos villes et villages.

M Alain Dubois adresse à au Président Christian Bohnet ses félicitations pour l'ensemble de ses activités au service des sociétés de musique valaisannes. Il dit avoir apprécié son contact amical, toujours à la recherche du meilleur pour son association et apte à tisser des liens. Il pense notamment à la période COVID, qui a démontré la capacité de résilience des musiques valaisannes.

M Dubois relève le niveau des musiciennes et musiciens valaisans, qu'il suit dans les différents concours. Il se réjouit par ailleurs des jeunes qui se portent candidats au programme « Jeunes Talents ».

Enfin, M Dubois informe l'assemblée que les propositions de modifications de la Loi sur la promotion de la culture pourraient permettre aux écoles de musique des fanfares, sous l'égide

de l'ACMV, d'obtenir des subventions cantonales et communales comparables à celles des écoles de musique reconnues.

9. Admissions - démissions

En date du 28 février 2025, la société **Richenalp** de **Bellwald** a fait part de sa décision de quitter l'ACMV suite à des difficultés récurrentes à maintenir son effectif. En effet, cette société ne compte plus que 7 membres actifs. Elle continuera à animer Bellwald selon ses possibilités.

Pour **Christian Bohnet**, la démission d'une société est toujours une mauvaise nouvelle, mais il ne peut qu'encourager les membres restants à continuer leur activité musicale et à susciter, espère-t-il, de nouvelles vocations.

➡ **L'Assemblée générale de l'ACMV accepte cette démission, qui entraîne simultanément la démission de la Richenalp de Bellwald de l'ASM.**

10. Élections complémentaires

10.1. Représentant au comité cantonal pour la Fédération des fanfares libérales-radicales du centre (FFLRC)

En remplacement de Christophe Claivaz, **Guy Defayes**, président, propose la candidature d'**Alexandre Schers**.

➡ **Cette proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés.**

10.2. Représentant au comité cantonal de la Fédération des Musiques du Bas-Valais (FMBV)

En remplacement de Cédric Pochon, **Dominique Robyr**, président, propose la candidature de **Julien Clapasson**.

➡ **Cette proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés.**

10.3. Représentant au comité cantonal de l'Association des Harmonies Valaisannes (ADHV)

En remplacement de Christian Bohnet, **Léo Clausen**, Membre d'honneur et membre de l'Harmonie de Sion, propose la candidature de **Céline Clerc**.

➡ **Cette proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés.**

10.4. Représentant au comité cantonal pour le district de Rarogne occidental (BMWR)

Bruno Imseng a fait part de sa démission du comité cantonal. Pour l'instant, il n'a pas pu être remplacé.

10.5. Confirmation des membres du comité

➡ **À l'unanimité, les autres membres du comité sont confirmés dans leur fonction pour une période de 3 ans, à savoir :**

Julien Schumacher, Edith Frei, Marco Venetz, Jean-Claude Savoy, Marc-André Carrupt, Michael Bittel, Raynald Mariéthoz

10.6. Présidence ACMV

Le Président **Christian Bohnet** présente à la Présidence de l'ACMV le candidat pressenti et déjà présenté dans la presse de la partie alémanique du canton : M. **Julien Schumacher**.

Membre du comité cantonal depuis 2013, responsable de la gestion des membres depuis 2021, vice-président depuis 2023, il a été président de la Belalp de Naters de 2016 à 2022 et a participé à l'organisation de la Fête cantonale 2019 à Naters. Il est le membre le plus expérimenté du comité.

Le Président **Christian Bohnet**, au nom du comité de l'ACMV, propose de nommer Julien Schumacher à la fonction de président de l'ACMV.

➡ **À l'unanimité, Julien Schumacher est nommé président de l'ACMV.**

10.7. Réviseur (vérificateurs des comptes selon statuts)

En remplacement de la fiduciaire Fidag, le comité propose pour la période 2025-2028 que la révision des comptes de notre association soit confiée à la fiduciaire Marugg et Imsand à Brig.

➡ **Cette proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés.**

11. Honorariat

Au nom du comité, **Julien Schumacher** et **Raynald Mariéthoz** proposent d'élever au rang de membres d'honneur de l'ACMV les membres sortants du comité cantonal et de la commission musicale ; et comme Président d'honneur le Président sortant:

- **Bruno Imseng**, représentant de Rarogne occidental depuis 2018 (BMW), musicien émérite dans sa société de Wiler et dont les compétences au niveau informatique ont aidé à la mise en place du nouveau site internet et de la plateforme sur laquelle travaille le comité.
- **Cédric Pochon**, représentant des la Fédération des Musiques du Bas-Valais (FMBV) dès 2017, membre de la Collongienne, de Collonges, président de l'ensemble Ambitus et fervent promoteur de la musique de brass band. Parmi ses nombreuses tâches, on peut relever la gestion de la page Facebook de l'ACMV.
- **Christophe Jeanbourquin**, directeur et professeur de musique, membre de la commission de musique dès 2018, membre de la commission de musique ASM et surtout en charge de la constitution du jury lors de la fête Cantonale Crans-Montana 2024.
- Le Président **Christian Bohnet**, qui, avec près de 16 ans de comité a collaboré à la mise en place de trois fêtes cantonales, contribuées à l'élection de Luana Menoud-Baldi à la tête de l'ASM et géré les effets de la pandémie COVID 19 sur le fonctionnement des sociétés de musiques valaisannes. Christian Bohnet a porté haut les couleurs de l'ACMV en Valais, en Suisse et même à l'étranger.

➡ **Par de longs et nourris applaudissements, Bruno Imseng, Cédric Pochon, Christophe Jeanbourquin et Christian Bohnet sont élevés au rang de membres d'honneur de l'ACMV**

Intervention de Mme Luana Menoud-Baldi, Présidente de la Direction de l'ASM

Mme Menoud-Baldi apporte aux invité-e-s et délégué-e-s les salutations de la Direction de l'ASM. Elle dit le plaisir d'être là et veut adresser à chacune et chacun toute la reconnaissance

pour le travail effectué. Elle rend hommage à Christophe Claivaz, trop tôt disparu et qui s'est investi fortement pour la défense de la musique à vent.

*La **Présidente** revient sur quelques dossiers abordés par l'ASM en 2024 :*

- *Le projet « Année de la Musique à vent », en collaboration avec SRG/SSR, a donné une image créative et innovante de la musique à vent. Elle relève notamment les enregistrements organisés par SRG/SSR, avec la collaboration de Jean-Marc Richard. Elle remercie la Dixence, d'Hérémenche, d'y avoir participé.*
- *Le film «Et si on jouait ensemble » a permis la mise en résonance de la musique à vent, du yodel et de la musique classique.*
- *Après le retrait d'Interlaken, la FFM 2026 a trouvé une nouvelle ville-hôte avec Bienne. Plus de 500 sociétés ont fait parvenir leur préinscription. La carte de fête a été fixée à CHF 98.00.*
- *En 2026, la modification de la structure ASM deviendra effective. La cotisation sera augmentée de CHF 1.50 par membre. L'autre partie de la cotisation sera affectée à l'ensemble du domaine « communication », comprenant les newsletters, le site internet et la nouvelle manière de gérer la revue associative Unisono.*

*La **Présidente** de la Direction de l'ASM termine son message en félicitant le nouveau président de l'ACMV Julien Schumacher et en rendant un hommage mérité au président sortant, Christian Bohnet. La **Présidente** relève les qualités personnelles de Christian Bohnet, qui lui ont permis, ainsi qu'à l'ACMV, d'avoir une forte influence au niveau de l'ASM : clarté des prises de position, capacité à trouver des compromis, dynamisme.*

Intervention de Mme Monique Pidoux Coupry, Présidente de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV)

*Au nom des comités romands et tessinois, Mme **Pidoux Coupry** remercie et félicite Christian Bohnet pour toute son activité au plan romand et national. M. Bohnet a été extrêmement actif et présent, toujours constructif, pragmatique avec la devise « toujours la musique au centre ». Au nom de la Rencontre Romande et Tessinoise (RRT), elle félicite le nouveau président de l'ACMV, Julien Schumacher, et se réjouit de travailler avec lui pour porter la voix de la Romandie et du Tessin au niveau de l'ASM.*

12. Fête Cantonale 2024 : Rapport final

Au vu du retard pris dans la programmation, Jean-Claude Savoy, président du CO, renonce à présenter le rapport final à propos de la Fête Cantonale 2024.

Le rapport sera mis à disposition sur le site de l'ACMV et de la Cantonale Crans-Montana 2024.

13. Attribution du lieu de l'Assemblée Générale 2026

Selon le tournus habituel, l'Assemblée générale 2026 aura lieu le 7 mars dans le Haut-Valais, plus précisément à Leukerbad, commune de Michael Bittel, membre du comité.

 **Cette proposition est acceptée par acclamation.**

14. Divers

M. **Sébastien Chételat**, président de l'Association Romande des Directeurs de Musique (ARDM), présente les travaux de son association. Il relève notamment l'organisation de master class destinées aux directrices et directeurs et la mise en place prochaine d'une plateforme permettant la recherche de chefs de fanfares. Le développement de l'ARDM est significatif, puisque l'association compte 160 membres.

M **Christian Bohnet**, Président, informe l'assemblée de la candidature de Fabrice Reuse, musicien et directeur valaisan très connu, à la Direction de l'ASM. Fabrice Reuse aura le soutien entier de toute la Romandie lors de l'assemblée ASM qui se tiendra à Schaffhouse, le samedi 26 avril 2025.



M **Dève Roux** présente aux délégués des sociétés un logiciel de gestion comptable des sociétés de musique qui a pour titre : monadmin.ch.

La parole n'étant pas demandée, **Christian Bohnet**, Président, remercie encore Michael Bittel, qui a assuré la traduction.

Il invite les invités et les délégués des sociétés à partager l'apéritif, offert par la commune de Martigny et animé par l'Harmonie Municipale.

Crans-Montana, le 08.04.2025

Le teneur du PV
Jean-Claude Savoy